

Dessinateur BIM et Permis de Construire

Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) du Titre Professionnel :
Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet
Niveau 4 (niveau bac) RNCP 34660BC01 - CPF : 130955



Réussite à l'examen : 100 %
Satisfaction stagiaires : 95 %

Prochaines sessions - La Rochelle

Du 25/11/2021 au 01/07/2022
Du 04/04/2022 au 02/12/2022

Contact :



: 05 46 34 13 13



: info@esics.com



: 5 rue Jacques Monod
17100 La Rochelle



: www.esics.com

Descriptif du métier

A partir d'une esquisse de l'architecte pour un projet neuf, le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet modélise le projet en 3D en intégrant les contraintes et exigences issues de son étude technique et réglementaire.

Objectif de la formation

La formation vise l'obtention du certificat de compétences professionnelles :

- **Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire**

A travers la certification, la formation a pour objectif pédagogique de mettre le stagiaire en capacité de :

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation
- Adapter les plans 3D en vue de la réalisation des éléments graphiques du permis de construire y compris le volet paysager
- Constituer le dossier de demande du permis de construire
- Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D

Public

Tout public âgé de 16 ans ou plus
Formations ouvertes aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Titre ou diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) et/ou expérience professionnelle
Bonne communication écrite et orale
Aisance avec les outils numériques (messagerie, internet, traitement de texte, tableur)

Durée

330 heures en centre (ajustable en fonction du résultat au positionnement)

Tarif

3 999,60 € HT (non assujéti à la TVA)

Financement

La Formation peut être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région, CPF, Transitions-Pro, Pôle Emploi

Prévoir les délais de constitution et d'instruction du dossier :

- Pôle Emploi, Opco : 1 mois environ
- Transitions Pro : 4 mois a minima

Accès : le centre est accessible PMR

Méthodes et moyens pédagogiques

Coaching pédagogique, travaux dirigés, mise en situation professionnelle

PC équipé de logiciels BIM (Archicad, Revit, ...)

Formateur certifié

Attestation de fin de formation

Évaluation pédagogique

QCM, questionnement du formateur, évaluations en cours de formation

Suivi de l'exécution

Feuille de présence émargée

par demi-journée par le(s) stagiaire(s) et par le(s) formateur(s)

Validation

Certificat de Compétences Professionnelles :

« Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire »

Débouchés professionnels

Dessinateur BIM, dessinateur d'études en bâtiment, dessinateur-projeteur BTP, technicien d'études du bâtiment en dessin de projet

Poursuite d'études envisageable

Titre professionnel Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet de niveau 4

Dessinateur BIM et Permis de Construire

Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) du Titre professionnel : Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet de Niveau 4 (niveau bac)
RNCP 34660BC01 - CPF : 130955

Réussite à l'examen : %
Satisfaction stagiaires : %



Contenu de la formation

Phase d'intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel

Programme :

- **Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état.**
- **Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D.**
 - Savoir réaliser un croquis à main levée pour communiquer une solution technique
 - Savoir utiliser un logiciel de CAO
 - Savoir modéliser en 3D
 - Appliquer une démarche BIM de conception
- **Mettre un projet en conformité avec la réglementation.**
 - Savoir se référer aux réglementations adaptées à la typologie du bâtiment étudié
 - Savoir se référer à la réglementation du bâtiment, aux normes et aux DTU
 - Organiser les données des études de façon méthodique afin de produire les documents de pilotage du projet
 - Assurer la traçabilité des documents diffusés et reçus
- **Adapter les plans 3D en vue de la réalisation des éléments graphiques du permis de construire y compris le volet paysager**
 - Réaliser le reportage photographique sur le terrain
 - Utiliser un logiciel de traitement d'images
 - Extraire une vue en plan, une coupe et les façades d'un bâtiment
 - Extraire les vues du bâtiment et les perspectives
 - Répertoire les contraintes liées au terrain
 - Implanter une construction sur le terrain
 - Etudier l'adaptation au sol d'une construction
 - Dessiner le plan masse d'une construction
 - Définir le système d'assainissement individuel d'une construction
 - Organiser, préparer la mise à jour des plans
- **Constituer le dossier de demande du permis de construire**
 - Choisir et compléter des formulaires de demande de permis de construire et autorisation de travaux
 - Calculer les surfaces d'une construction
- **Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D**
 - Décomposer une construction tous corps d'état en ouvrages élémentaires
 - Savoir présenter une feuille de métré
 - Calculer les longueurs, surfaces et volumes et convertir les unités

Période en entreprise

Préparation examen certificat de compétences professionnelles :

- Examen blanc
- Dossier professionnel

Examen final : passage de la certification



En phase d'avant-projet, il traite l'ensemble du dossier du permis de construire. Il détermine le formulaire administratif à compléter en fonction de la nature du projet et s'appuie sur celui-ci pour collecter les informations utiles et produire les plans, coupes nécessaires à l'instruction du projet par les autorités. Il réalise les métrés pour compléter le dossier du permis de construire.

Il intervient tout au long de la phase d'études en modifiant la maquette numérique en fonction :

- des évolutions du projet dictées par les contraintes techniques ou budgétaires
- des caractéristiques et performances des ouvrages qui sont définies et précisées à mesure de l'avancement du projet.

Dans le cas d'un projet de réhabilitation, il réalise au préalable le relevé de l'existant puis la mise au net à l'aide d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. Il établit également une note d'état des lieux et recherche des solutions techniques pour adapter l'existant au programme du maître d'ouvrage.

En phase de préparation des travaux, il réalise la mise au point technique du projet par la production de tous les détails d'exécution nécessaires à la bonne compréhension des points particuliers. Il réalise la synthèse des plans des différents corps d'état afin de vérifier les interfaces et résoudre les collisions en amont du chantier en prévoyant les réservations, décaissés ou dévoiement de réseaux par exemple. Il alimente la maquette numérique avec les caractéristiques et les performances des ouvrages qui sont définies.

Contact :

 : 05 46 34 13 13

 : 5 rue Jacques Monod
17100 La Rochelle

 : info@esics.com

 : www.esics.com